



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION ACADÉMIQUE

LUNDI 27 JANVIER 2025

1- Approbation des procès-verbaux

2. Préparation de la rentrée 2025 :

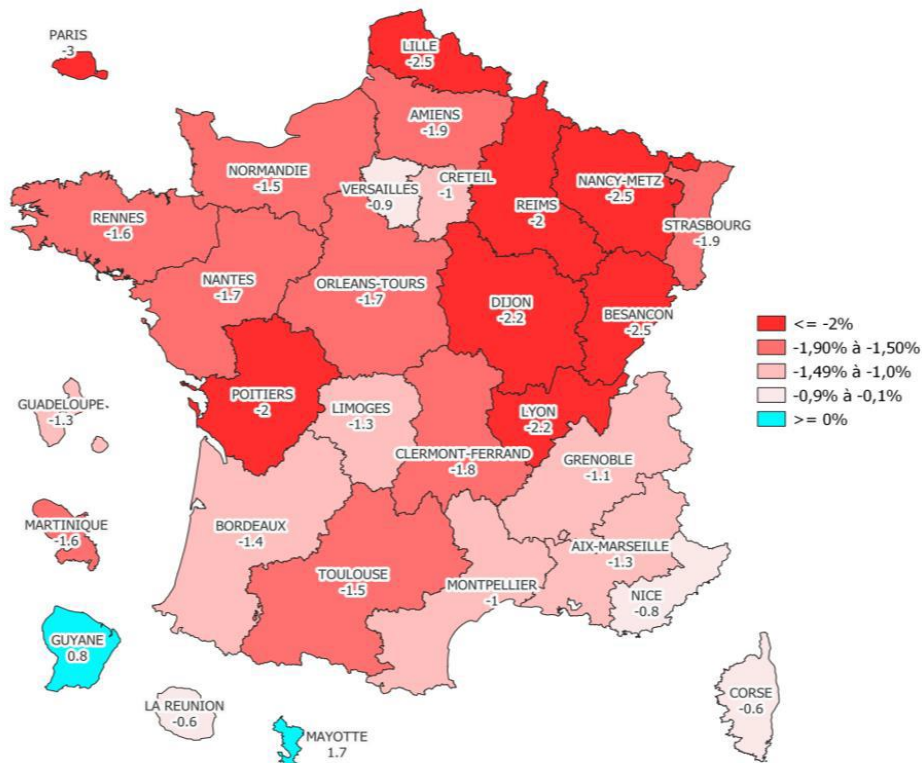
**Enseignement scolaire public
du 1^{er} degré (BOP 140)**

Le contexte national de la rentrée 2025 dans le 1^{er} degré public

Au niveau national, l'évolution des effectifs d'élèves prévue est de **-88 000 élèves**.

Le schéma d'emplois national prévoit **un retrait d'emplois de - 470 ETP** en moyens d'enseignement.

Prévision des effectifs élèves 2025 du 1^{er} degré public



Le contexte national de la rentrée 2025

Priorités de la rentrée 2025 dans le premier degré public

Améliorer les conditions d'enseignement, à travers la poursuite de l'amélioration des taux d'encadrement

- Poursuivre les efforts engagés au bénéfice de l'accueil des élèves en situation de handicap :
 - au titre des pôles d'appui à la scolarisation
 - au titre du renforcement du réseau des ULIS
 - au titre du plan autisme et des TND
- Agir en faveur de l'égalité des chances et de l'équité territoriale :
 - en préservant les moyens de l'école rurale, malgré la baisse démographique marquée,
 - en poursuivant la création de classes de TPS dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville,
 - en poursuivant le rééquilibrage des emplois entre les académies pour assurer une répartition la plus équitable possible des moyens.

Contexte de rentrée 2025 – Académie de Rennes

1^{er} degré public

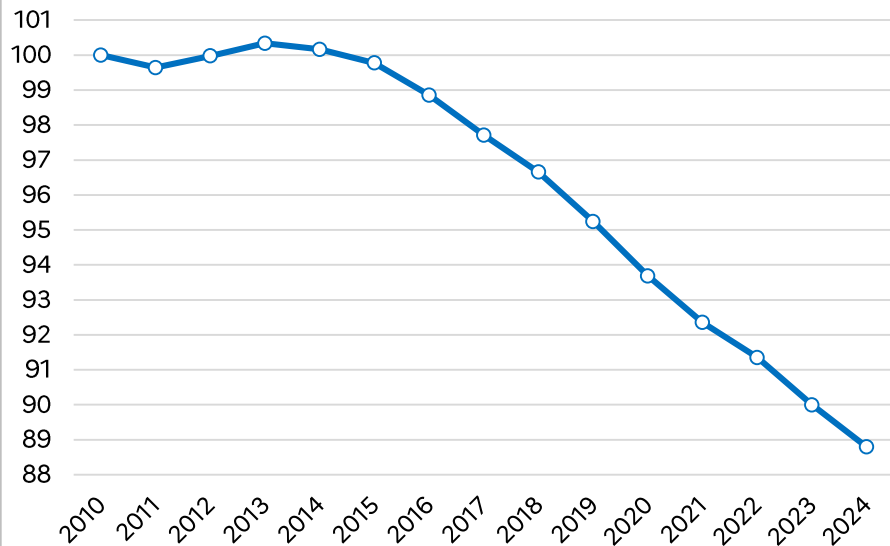
Constat de rentrée 2024

Une baisse d'effectif de 2432 élèves au constat 2024.

Impact sur tous les départements

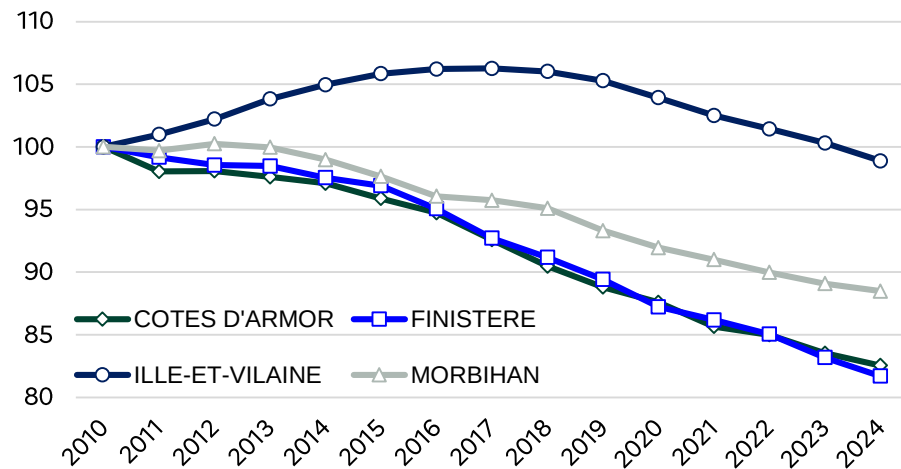
1^{er} degré public

Évolution des effectifs 1D

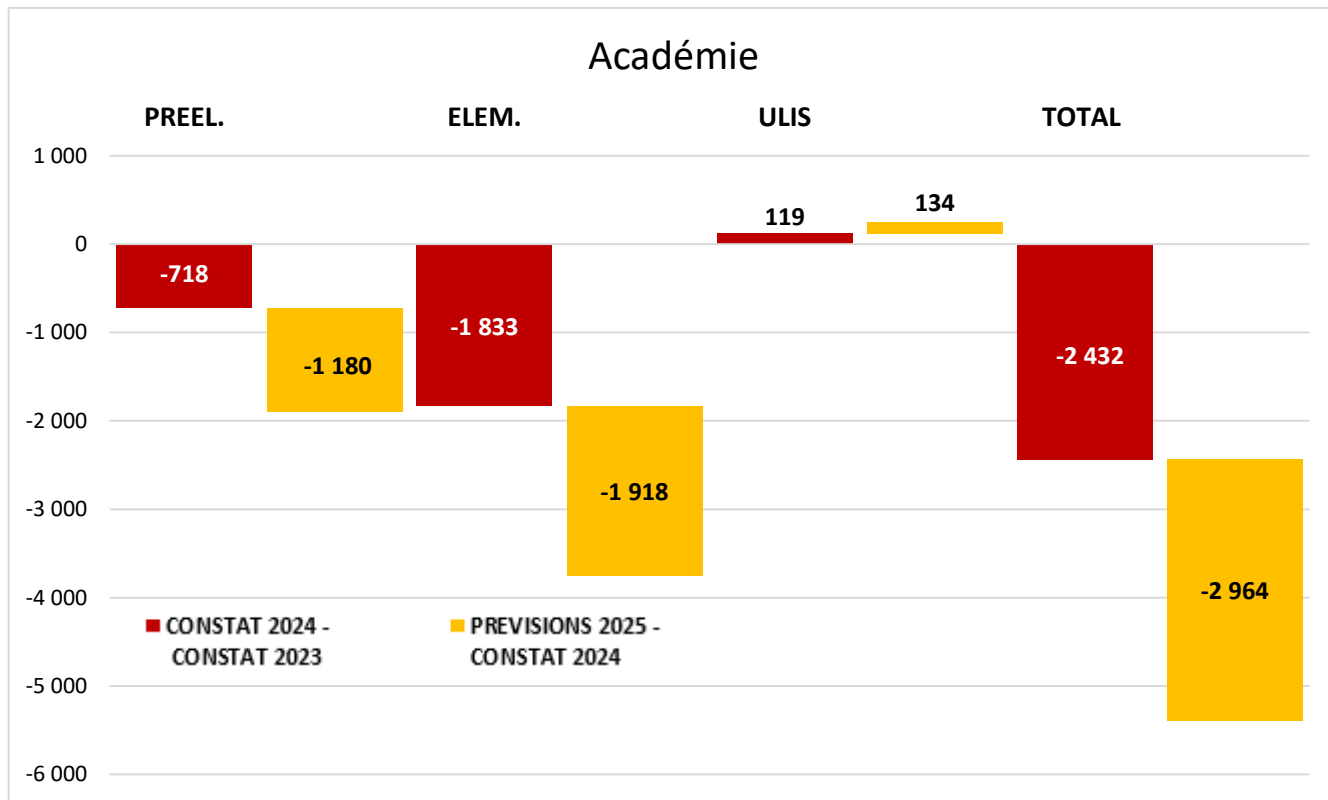


source : BCP, indice base 100 rentrée 2010

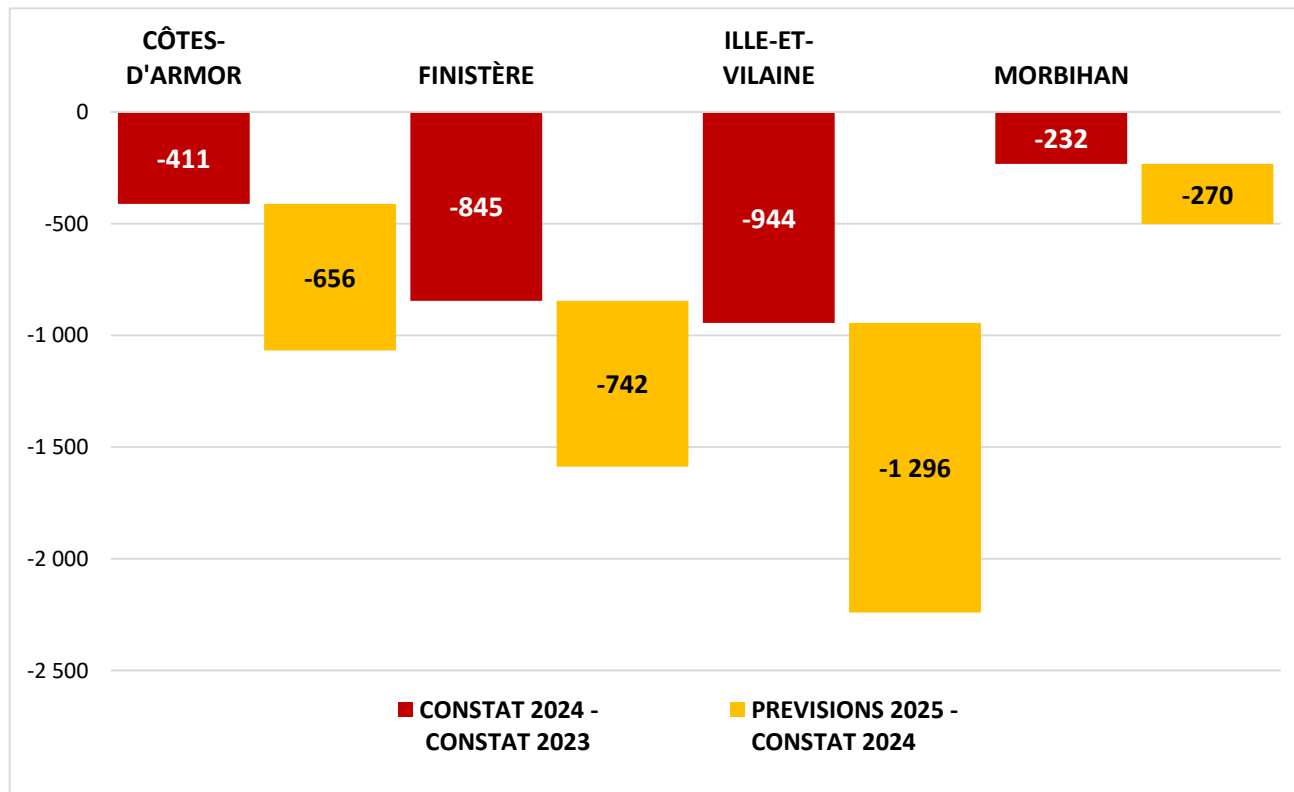
Évolution des effectifs 1D publics par département



source : BCP, indice base 100 rentrée 2010

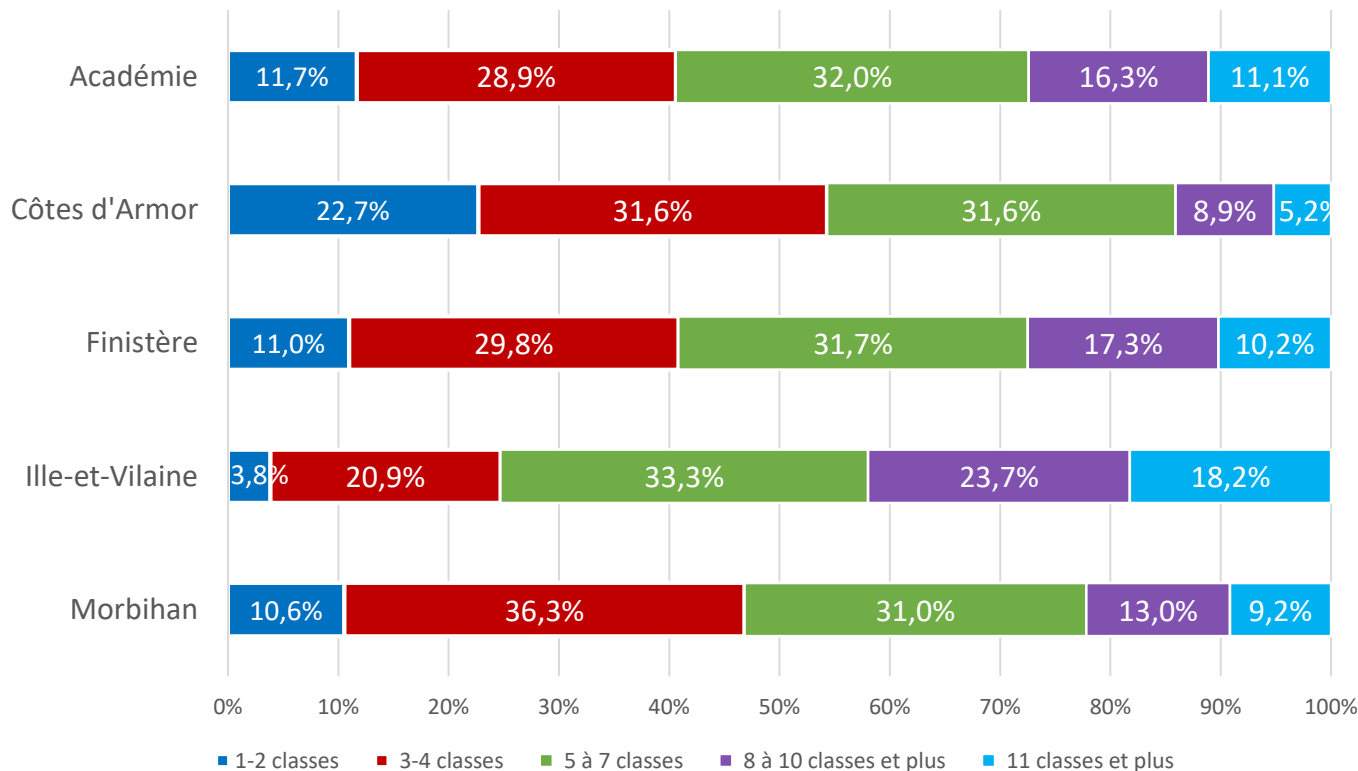


Évolution des effectifs - public - constat R2024 – prévision R2025



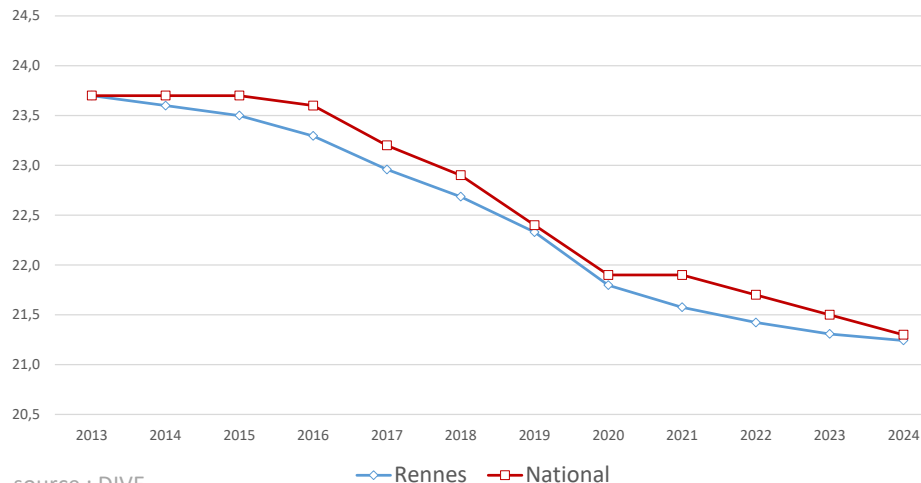
1^{er} degré public : Structuration du réseau des écoles

Répartition des écoles publiques par nombre de classes

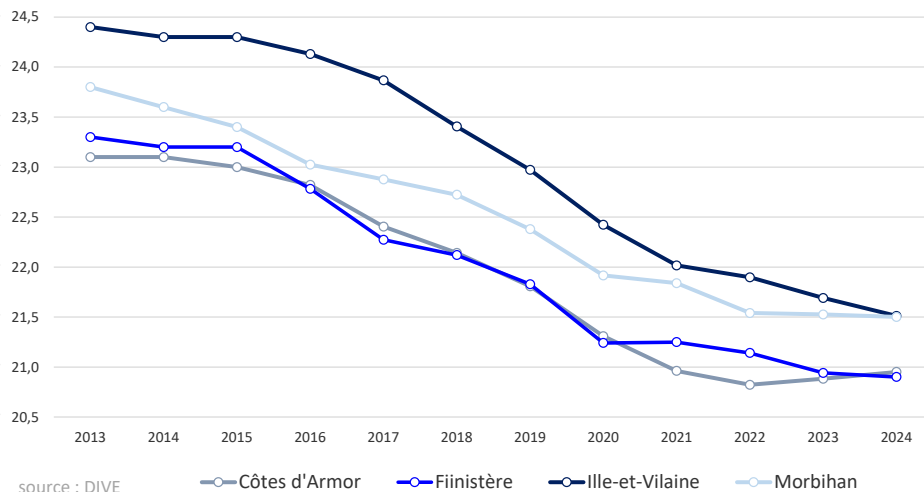


1^{er} degré public

Evolution du nombre d'élèves par classe dans le 1er degré public

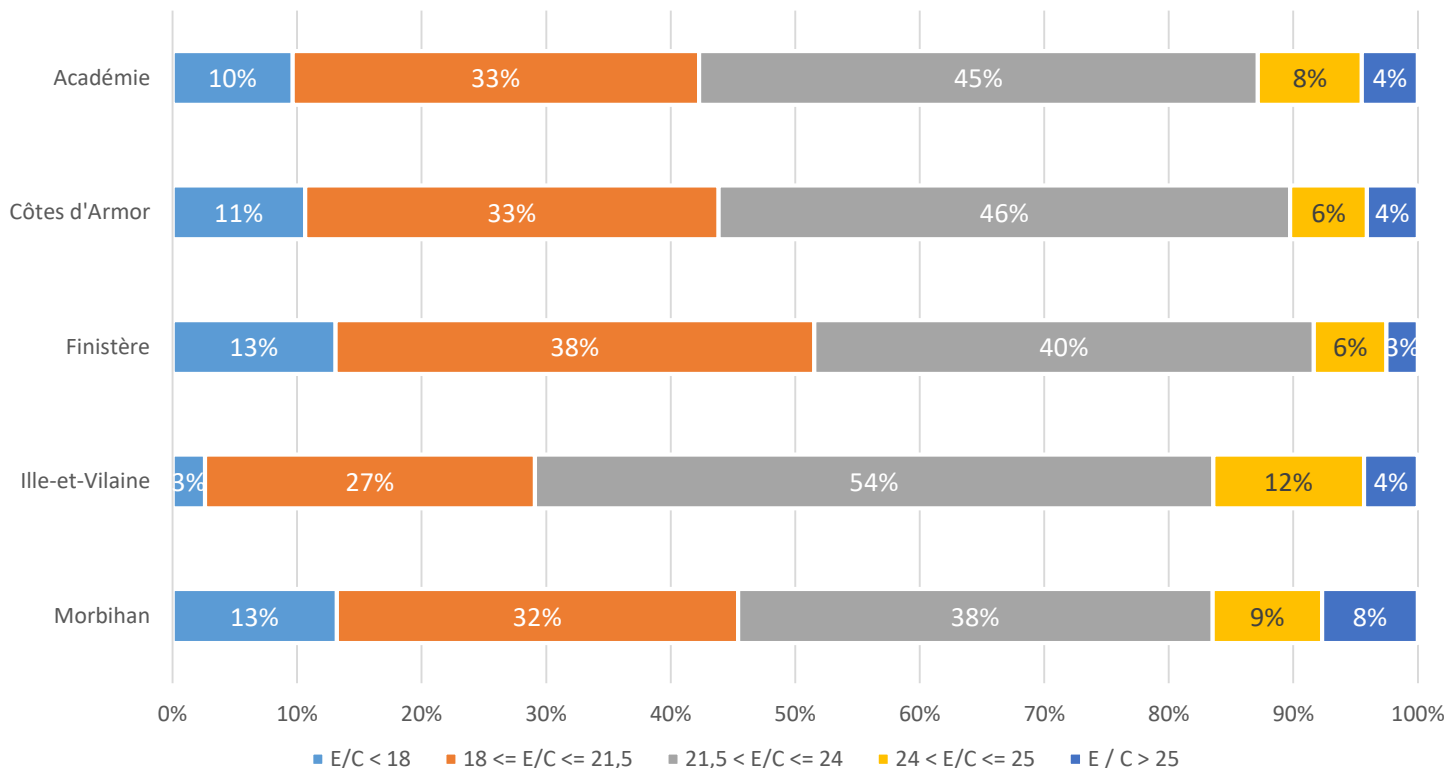


Evolution du nombre d'élèves par classe dans le 1er degré public par département



1^{er} degré public

Répartition des écoles publiques (hors EP et hors RPI) en fonction du E/C



Contexte de rentrée 2025 – Académie de Rennes

1^{er} degré public

Rentrée 2025

Baisse démographique de 2964 élèves

Tous les départements sont concernés

Retrait de 20 ETP (contre une projection de -131 selon modèle démographique)

Augmentation des taux d'encadrement dans tous les départements

	ETP	P/E prévu
Côtes d'Armor	-4	6,00
Finistère	-17	5,98
Ille et Vilaine	-14	5,86
Morbihan	+15	5,83

Contexte de rentrée 2025 – Académie de Rennes

1^{er} degré public

Les priorités académiques déclinées dans chaque département :

- Limiter le solde de fermetures de classes, notamment en milieu rural, pour affirmer la présence du service public d'éducation. Il ne sera pas procédé à des fermetures d'écoles en dehors des dispositifs de regroupement pédagogique
- achever la limitation à 24 élèves des classes de grande section de maternelle
- poursuivre le développement de l'apprentissage du breton dans le cadre de la carte académique des pôles bilingues (près de 538 ETP y sont consacrés en 2024)
- poursuivre la politique d'accompagnement des élèves en situation de handicap par la création de nouvelles classes en ULIS

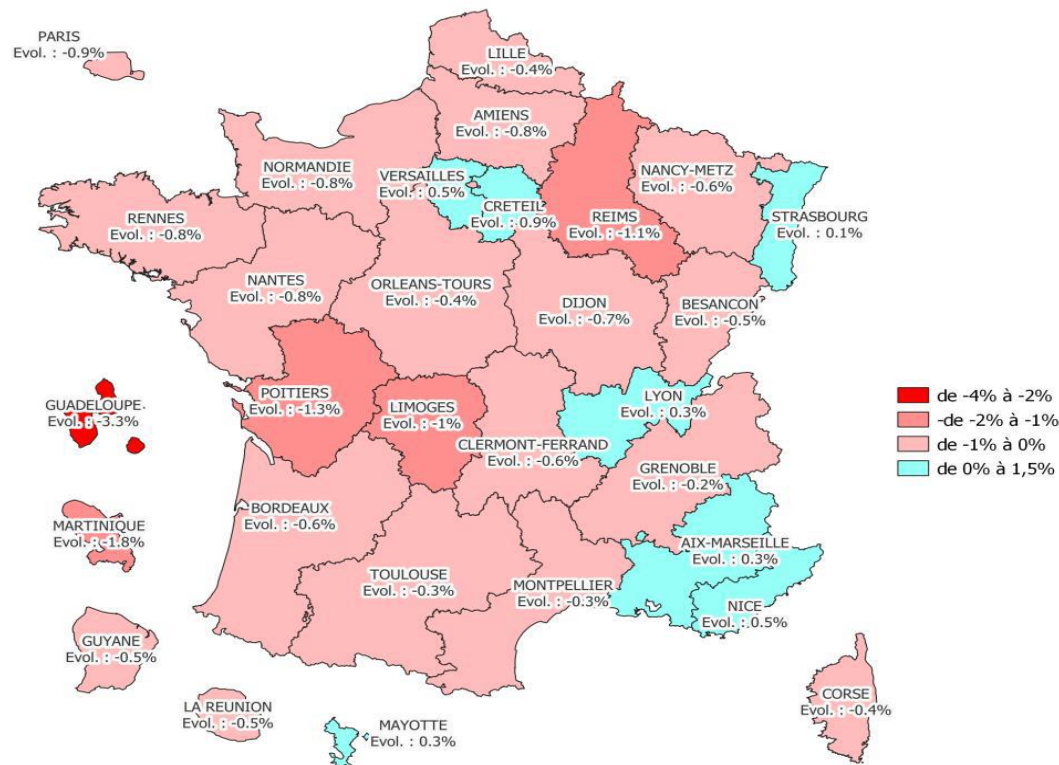
Enseignement scolaire public du 2nd degré (BOP 141)

Le contexte national de la rentrée 2025 dans le 2nd degré public

Au niveau national, l'évolution des effectifs d'élèves prévue est de **-11 900 élèves**.

Malgré cette baisse d'effectifs, le schéma d'emplois national prévoit **une création de + 324 ETP** en moyens d'enseignement.

Prévision des effectifs élèves 2025 du 2nd degré public



Contexte de rentrée 2025 – Académie de Rennes

2nd degré public

Les élèves

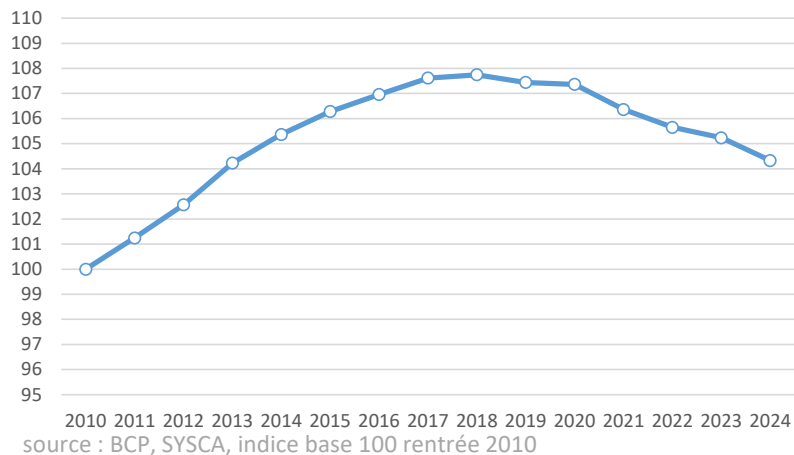
Constat de rentrée 2024

une baisse d'effectif de 1431 élèves au constat 2024, baisse plus importante de 415 élèves que la diminution attendue

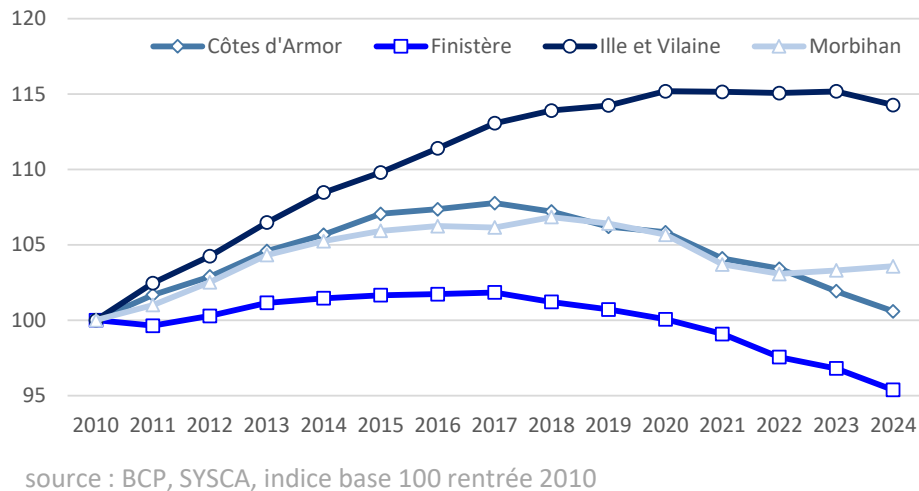
- le niveau collège a accueilli 758 élèves de moins qu'attendu ;
- le LGT perd 278 élèves de plus que prévu ;
- les filières de l'enseignement supérieur (BTS et CPGE) connaissent une augmentation plus importante que prévu : +187 élèves au lieu de +85 ;
- le lycée professionnel gagne 647 élèves soit 354 de plus qu'attendu.

Second degré

Evolution des effectifs 2D

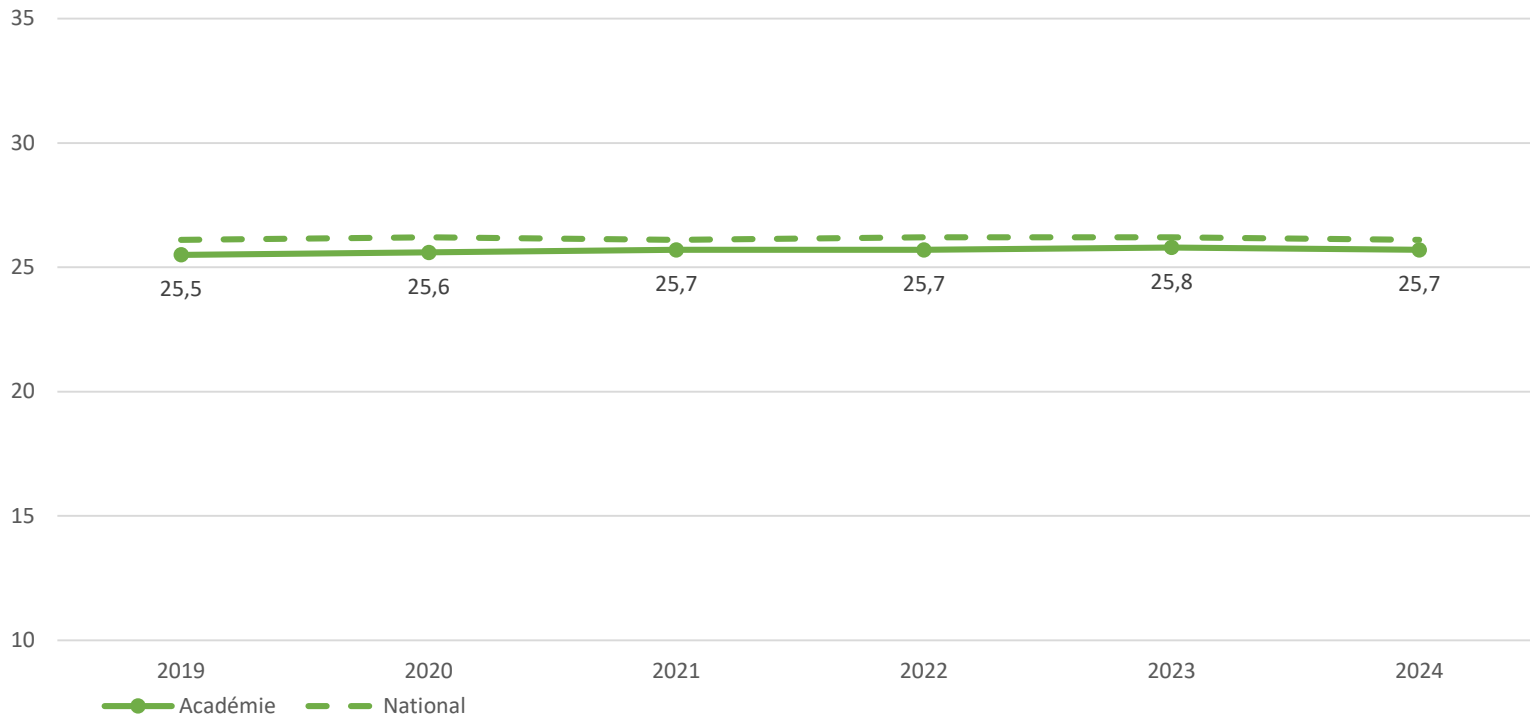


Evolution des effectifs 2D publics par département



Second degré

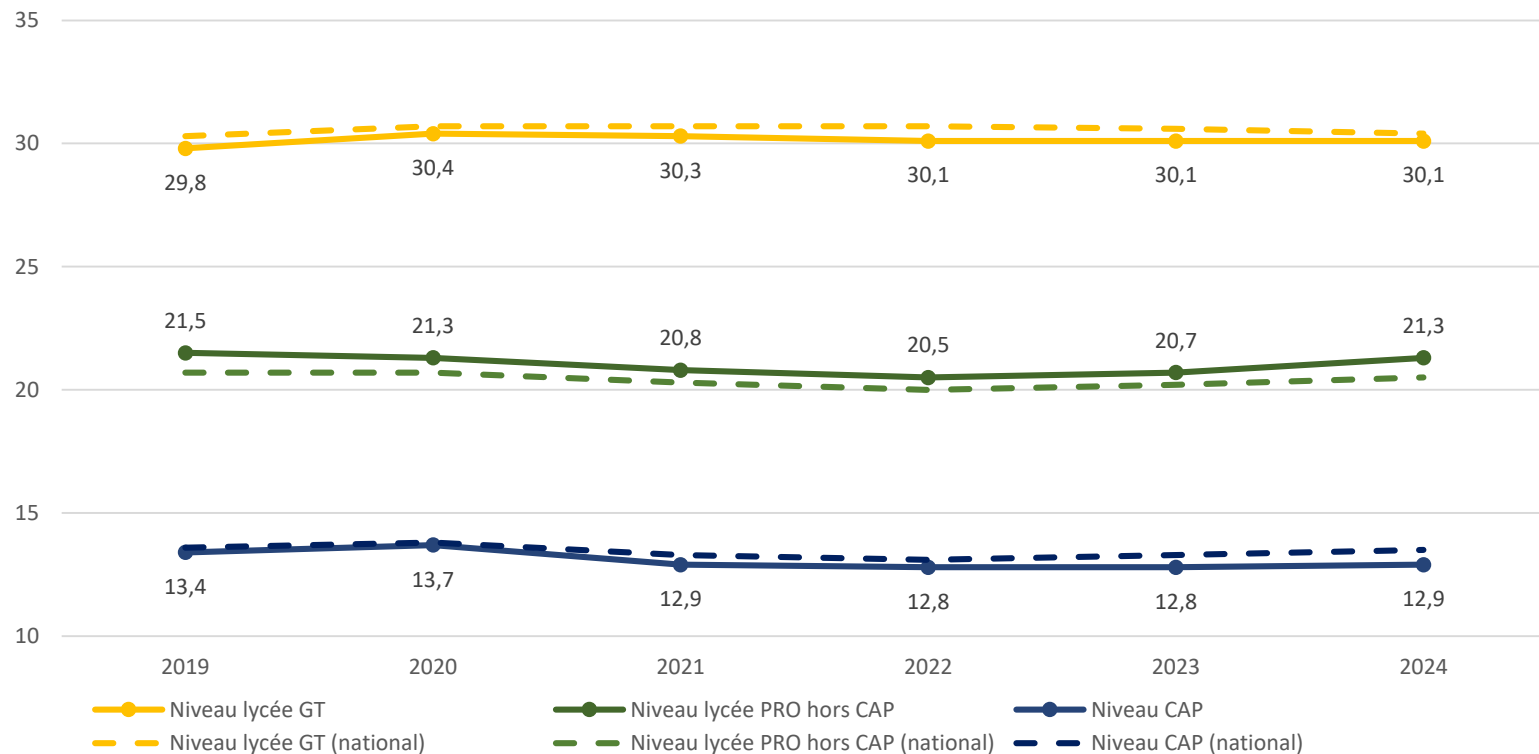
Nb d'élèves par division en collège (hors EP)



Source : DEPP, Archipel

Second degré

Nb d'élèves par division en lycée



Contexte de rentrée 2025 – Académie de Rennes

2nd degré public

Les élèves

Prévision d'effectifs 2025

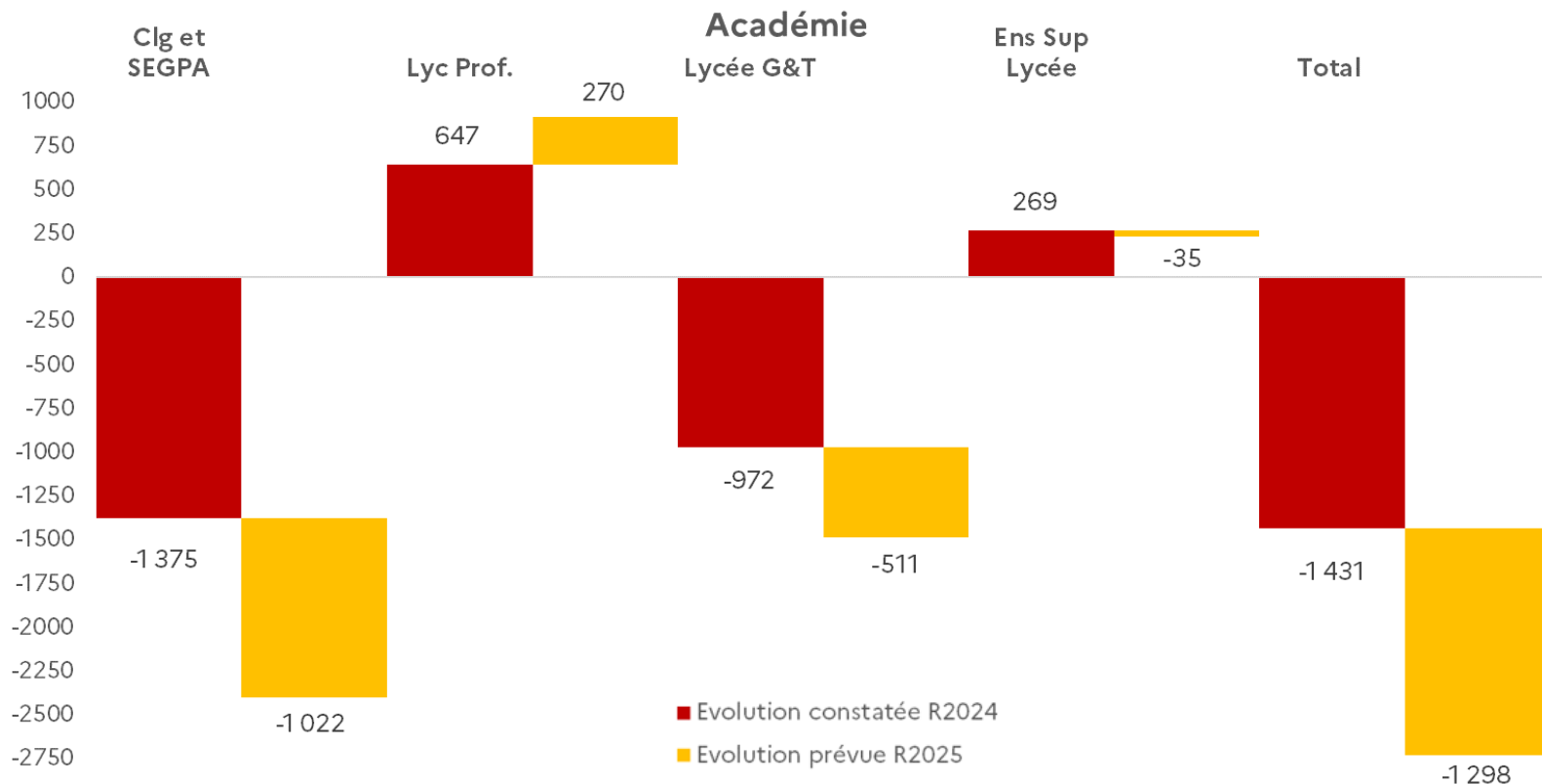
Une nouvelle baisse importante de 1 298 élèves est prévue.

Seul le département du Morbihan devrait voir ses effectifs globalement stabilisés.

Les trois autres départements connaîtront des baisses sensibles au collège et au lycée général et technologique.

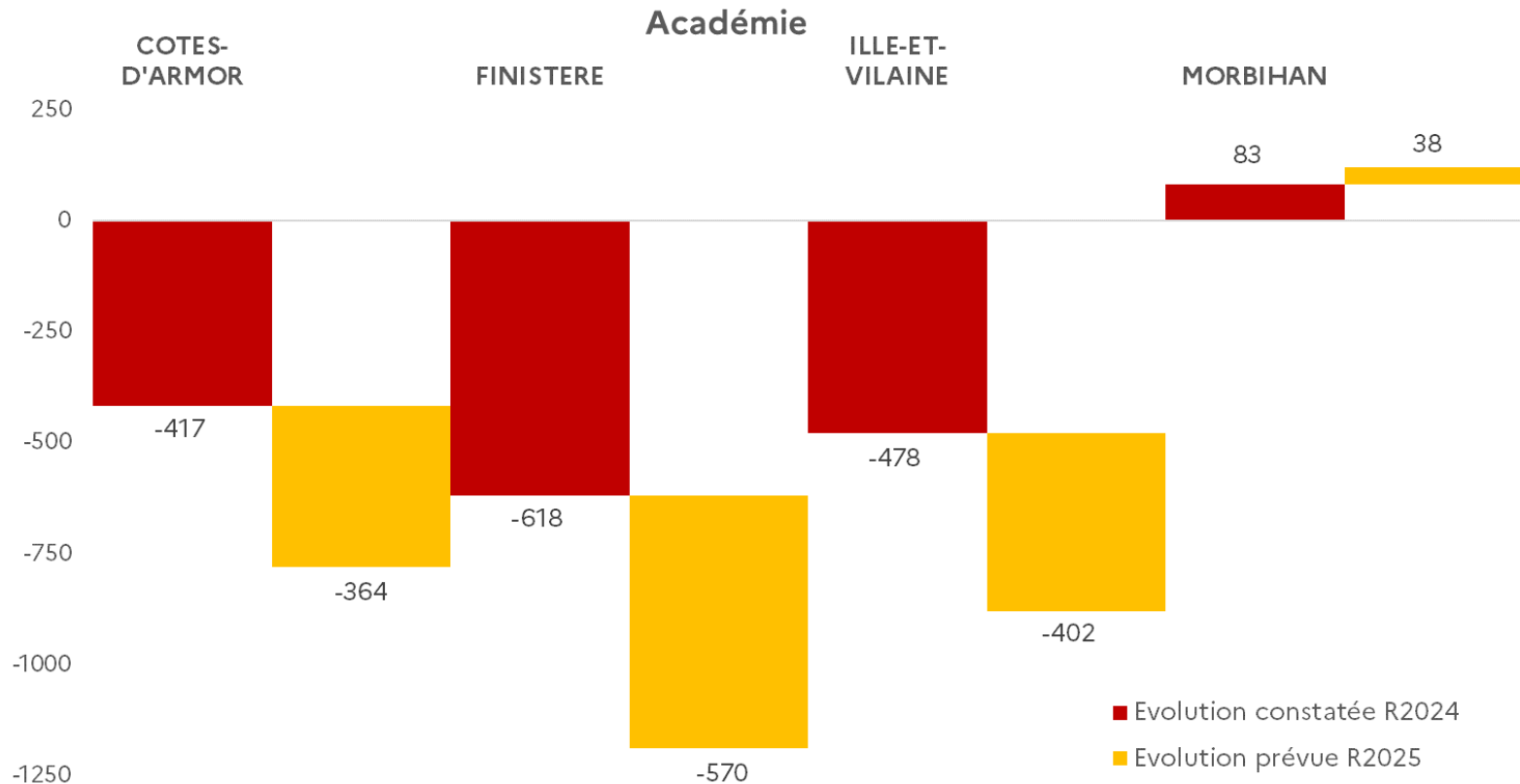
Second degré

Évolution des effectifs - public - prévision/constat R2024 – prévision R2025



Second degré

Évolution des effectifs - public - prévision/constat R2024 – prévision R2025



Le contexte national de la rentrée 2025 dans le 2nd degré public

La répartition des moyens pour la rentrée 2025

Dans ce contexte de baisse démographique, les moyens d'enseignement de l'académie de Rennes sont en baisse de **46 ETP en heures poste**.

Contexte de rentrée 2025 – Académie de Rennes

2nd degré public

La rentrée 2025 dans les collèges

Une baisse de 1022 élèves prévue en collège pour la rentrée 2025

mais un budget préservé et non corrélé à la perte démographique :

- 59 ETP en heures poste et -7 HSA

soit – 66 ETP en moyens d'enseignement pour les collèges.

	HP en ETP	HSA en ETP
Côtes d'Armor	-19	-1
Finistère	-15,5	-3
Ille et Vilaine	-24,5	-3
Morbihan	0	0
ACADEMIE	-59	-7

Contexte de rentrée 2025 – Académie de Rennes

2nd degré public

La rentrée 2025 dans les collèges

Priorités académiques :

- maintien des moyens alloués au choc des savoirs et à la mise en œuvre des groupes de besoin pour l'enseignement des mathématiques et du français en 6^{ème} et en 5^{ème}
- poursuite de l'effort important d'ouverture de dispositifs de scolarisation des élèves en situation de handicap : création de 4 ULIS collège
- amélioration de l'accueil des élèves allophones et à la scolarisation des enfants de famille itinérantes et de voyageurs

Contexte de rentrée 2025 – Académie de Rennes

2nd degré public

La rentrée 2025 dans les lycées

Une baisse de 511 élèves prévue en lycée général et technologique et une hausse prévue en lycée professionnel de 295 élèves pour la rentrée 2025

Des budgets corrélés aux évolutions démographiques et aux priorités nationales et académiques

LGT : - 54 ETP en moyens d'enseignement

LP : + 36 ETP en moyens d'enseignement

Contexte de rentrée 2025 – Académie de Rennes

2nd degré public

La rentrée 2025 dans les lycées

Lycées	HP en ETP	HSA en ETP
Côtes d'Armor	- 17	0
Finistère	- 10	0
Ille et Vilaine	- 22	0
Morbihan	- 5	0
ACADEMIE	-54	0

Lycées Professionnels	HP en ETP	HSA en ETP
Côtes d'Armor	+11	0
Finistère	+12	0
Ille et Vilaine	+11,5	0
Morbihan	+1,5	0
ACADEMIE	+36	0

Contexte de rentrée 2025 – Académie de Rennes

2nd degré public

La rentrée 2025 dans les lycées

Priorités académiques :

Lycée général et technologique :

- reconduction de l'accompagnement des lycées de petite taille (jusqu'à 6 divisions de première) pour leur permettre la mise en œuvre de l'offre d'enseignement de spécialité

Lycée professionnel :

- accompagnement de la dynamique démographique en voie professionnelle
- financement de l'évolution de la carte des formations professionnelles 2025 et accompagnement de la progression des effectifs (nouvelles formations et augmentation des capacités)

Cartes académiques des enseignements linguistiques

Collèges :

Ouvertures : **1** bilangue, **1** LV2, **3** LCE, **1** Français et culture antique en 6^{ème}

Fermetures : **2** bilangues, **7** LV2, **1** LCA Grec, **2** LCE

Lycées et lycées professionnels :

Ouverture : **1** LVB

Fermetures : **1** LVB, **3** LCA Latin, **1** LSF

Section européenne et langue orientale (SELO) :

ouverture d'une SELO allemand au lycée Rabelais Saint-Brieuc en filière générale

- DNL Histoire-Géographie
- DNL Physique-chimie

Langues et cultures régionales

Filière Bilingue

Collèges	Nouvelle activation / mise en place	Mise en place sous réserve
Côtes d'Armor		4
Finistère	1	1
Ille et Vilaine	1	1
Morbihan	3	4
Total académie	5	10

Lycées	Mise en place sous réserve
Côtes d'Armor	
Finistère	1
Ille et Vilaine	
Morbihan	2
Total académie	3

Langues et cultures régionales

Enseignement facultatif

Lycée et collège	Option/facultatif	Enseignement de spécialité	Gallo
Côtes d'Armor	3	1	3
Finistère	3	2	
Ille et Vilaine	1		2
Morbihan	1		1
Académie	8	3	6

Carte académique des enseignements de spécialité et optionnels

Les enseignements de spécialités:

- Trois ouvertures :
 - 1 en LLCE anglais monde contemporain : Lycée Freyssinet Saint-Brieuc
 - 1 en LLCE espagnol : Lycée L'Elorn Landerneau
 - 1 en SVT : Lycée Thépot Quimper

- Six fermetures :
 - 1 en LLCA Latin & Grec : Lycée Dupuy de Lôme Lorient
 - 1 en Musique : Lycée Dupuy de Lôme Lorient
 - 1 en S.I : Lycée Simone Veil Liffré
 - 2 en LLCE anglais : Lycée J. Lesven Brest / Lycée Ch. De Gaulle Vannes
 - 1 en LLCE espagnol : Lycée Ch. De Gaulle Vannes

Les enseignements optionnels:

Seconde :

2 fermetures en enseignements optionnels technologiques :

- Management et gestion : Lycée Dupuy de Lôme Lorient
- Sciences de l'ingénieur : Lycée Simone Veil Liffré

Première :

Pas d'évolution

Terminale :

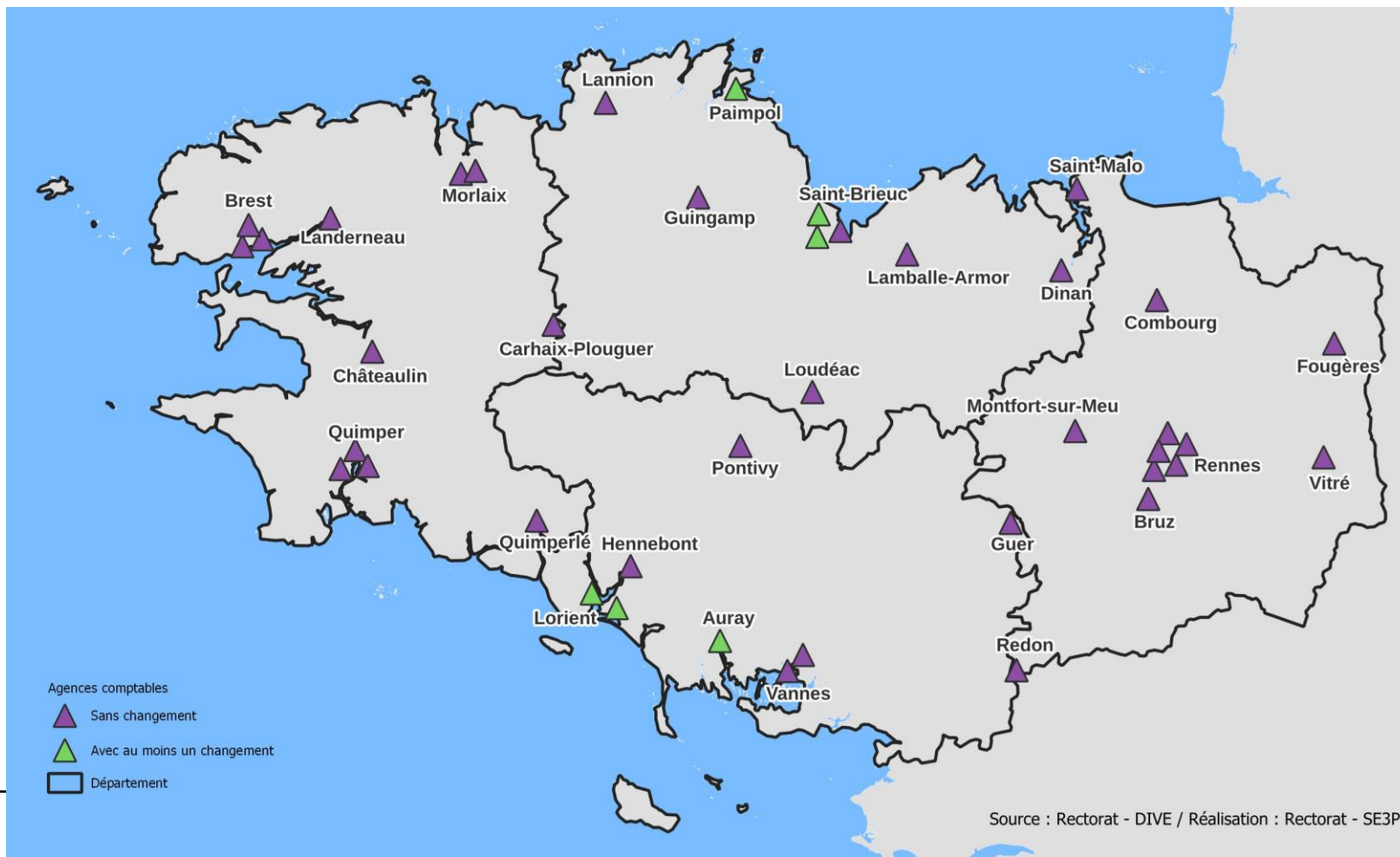
Pas d'évolution

3. Carte académique des agences comptables

MODIFICATION de 6 groupements comptables

- Groupement comptable de Ernest Renan à Saint-Brieuc
- Groupement comptable de Freyssinet à Saint-Brieuc
- Groupement comptable de Kerraoul à Paimpol
- Groupement comptable de Colbert à Lorient
- Groupement comptable de Dupuy de Lôme à Lorient
- Groupement comptable Benjamin Franklin à Auray

Carte des agences comptables



4. Lignes directrices de gestion relatives à la mobilité des personnels

Les principes des lignes directrices de gestion relative à la mobilité des personnels prennent appui sur :

- Le rappel du droit à la mobilité (L.511-3 et L.511-4 du CGFP) ;
- La prise en compte des besoins du service public de l'éducation ;
- Les demandes des fonctionnaires et leur situation de famille (L. 512-19 du CGFP) ;
- La construction de parcours professionnels ;
- Le respect des actions relatives à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la diversité, et la lutte contre les discriminations.

Les personnels enseignants des 1^{er} et 2nd degré, d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale

- Prise en compte des évolutions nationales au niveau académique
- Harmonisation des règles pour les professeurs des écoles sur les 4 départements

Les personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé

- Mise à jour des LDG en référence au code général de la fonction publique
- Equilibre entre la campagne annuelle de mobilité et la mobilité au fil de l'eau
- La continuité du service public justifie les mutations au fil de l'eau avec une publication des postes sur le site « Choisir le Service Public » et le portail « Rejoindre l'Education nationale »
- Rappel que les candidats à une mutation peuvent demander tout poste de leur choix même s'il ne figure pas sur la liste des postes vacants publiés.

Les personnels de direction:

- Déclinaison des LDG ministérielles publiées au BO spéciale n°5 du 31 octobre 2024 dans son annexe 3 ;
- Rappel de la compétence nationale en lien avec les services académiques ;
- Rappel de l'obligation de stabilité sur poste de trois ans et d'occupation d'un même poste dans la limite de neuf ans sauf dérogation ;
- Nouveauté de la campagne de mobilité 2025 : le recrutement sur poste de proviseur de lycées classés en 4^{ème} catégorie exceptionnelle fait désormais l'objet d'un entretien avec la direction de l'encadrement et les services académiques.

Les personnels techniques et pédagogiques :

- Déclinaison des LDG ministérielles publiées au BO spéciale n°5 du 31 octobre 2024 dans son annexe 4 ;
- Rappel de la compétence nationale en lien avec les services académiques ;
- Equilibre entre la campagne annuelle de mobilité et la mobilité au fil de l'eau ;
- Nouveauté de la campagne de mobilité 2025 : Gestion des candidatures et des propositions d'affectation via l'application AMIA.

5. Questions diverses